

PERSPECTIVES

122

SEPTEMBRE 2022 4€

FRANCE - VIETNAM

Revue trimestrielle de l'Association d'Amitié Franco-Vietnamienne

LE RESHORING AU VIETNAM



Tran To Nga
citoyenne d'honneur
de Villejuif

La disparition
de Raymonde
Dien

Hélène Luc

Économie
et
mémoire

Gérard Walraevens

Stéphane Boudy

SOMMAIRE

- p 3 **Editorial -**
Hommage à toi Raymonde. Nous ne t'oublierons pas
Disparition de Claude Perrin
- p 4 **Création d'un nouveau comité de l'AAFV à Vincennes**
- p 4 à 5 **Des vélos pour les écoliers**
- p 5 **Nguyèn Thi Kim Tien grand officier de la légion d'honneur**
- p 6 **Ivry en Fête Comité de Choisy le Roi et Val de Marne**
- p 7 **Lettre de Ha Giang**
- p 8 à 9 **Tran To Nga citoyenne d'honneur de Villejuif**
- p 9 à 10 **Interview de Tran To Nga**
- p 10 à 11 **Lieu de Solidarité : province de Phu Yen**
- Dossier**
- p 12 **La fièvre des relocalisations**
- p 13 à 15 **Interview de Laurent Gédéon**
- p 16 à 17 **Economie et Mémoire**
- p 16 **Inauguration de la place Do Huu Vi**
- p 18 à 19 **Un héros mort pour la France : Do Huu Vi**
- p 20 à 23 **Livres**
- p 24 **Hommage à Raymonde Dien**



Gay Pride de Hanoi le 25 septembre 2022

PERSPECTIVES FRANCE VIETNAM

Revue trimestrielle



ISSN 1769 8863

Association d'Amitié
Franco-Vietnamienne

2022 4 €

Commission paritaire : N° 0424G82984

44 rue Alexis Lepère 93100 Montreuil

Tel : 01 42 87 44 34

francovietnamienne.a@free.fr

Directeur de la publication :

Nguyèn Hai Nam

Rédacteur en chef :

Benoît Quennedey

Comité de rédaction :

Séphane Boudy, Patrice Cosaert,
Alain Dussarps, Dominique Foulon,
Thuy Tien Ho, Anne Hugot-Legoff,
Benoit Quennedey, Annick Weiner

Mise en page :

Dominique Foulon

Impression :

LimprimerieGenerale

Couverture : conception graphique D.Foulon

Bulletin d'adhésion à l'AAFV et/ou d'abonnement à Perspectives France Vietnam pour l'année 2022
Retourner à AAFV 44 rue Alexis Lepère 93100 Montreuil

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél domicile : Portable : E-mail :

Profession (si retraité/e dernière exercée) : Année de naissance :

Ci joint un chèque bancaire libellé à l'ordre de l'AAFV d'un montant de

Première adhésion Ré adhésion

Personne non imposable ou étudiant.....10 €

Cotisation de base :30 €

voir la note ci-dessous

Cotisation de soutien à partir de 75€

En outre je fais un don de :.....€

Premier abonnement Réabonnement

Adhérent12 €

Non - adhérent:20 €

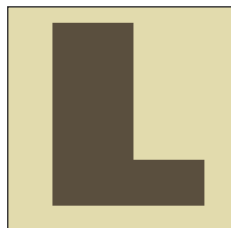
La revue Perspectives France-Vietnam paraît quatre fois par an.

Elle constitue un lien entre les amis du Vietnam

Note : Les articles 200 et 238 du code général des impôts prévoient que certains dons consentis aux organismes d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu égal à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu vous sera adressé début 2023.

L'AAFV est une association d'intérêt général autorisée à recevoir des dons et des legs par décision en date du 8 juin 2008 par la Direction des Services Fiscaux de la Seine Saint Denis.

CRÉATION D'UN NOUVEAU COMITÉ DE L'AAFV À VINCENNES



Le 1er juillet 2022, le dernier-né des comités locaux de l'Association d'amitié franco-vietnamienne s'est réuni à Vincennes, en présence de représentants du comité de l'AAFV de Choisy-le-Roi - Val-de-Marne et de membres du bureau national de l'AAFV pour discuter de projets concrets pour la solidarité et la coopération franco-vietnamiennes.

Le comité local de l'AAFV de Vincennes s'est réuni en assemblée générale constitutive pour désigner son bureau – formé de Stéphane Boudy, président, Yannick Boutot, secrétaire et Lim Jungmyung, trésorier – et adopter ses statuts. Hélène Luc, présidente d'honneur de l'AAFV et sénatrice honoraire du Val-de-Marne, avait envoyé un message de félicitations aux membres du cinquième comité local de l'AAFV constitué en Ile-de-France – après ceux de Paris - Ile-de-France, Choisy-le-Roi - Val-de-Marne, Montreuil - Seine-Saint-Denis et Sarcelles-Garches, témoignant de la vitalité et du dynamisme de l'AAFV dans la région francilienne.

Au regard du profil de ses membres, majoritairement actifs dans le domaine des arts et des médias, le comité local de Vincennes de l'AAFV a souhaité mettre l'accent sur les projets de coopération culturelle. Alors que des rencontres ont déjà eu lieu avec la municipalité de Vincennes, les participants à la réunion du 1er juillet entendent notamment faire connaître l'œuvre de Marguerite Duras consacrée au Vietnam, en particulier lors de la journée de solidarités qu'organisera la ville de Vincennes le 26 novembre 2022 – en coordination avec d'autres associations, notamment khmères, spécialistes du sud-est asiatique. Des partenariats sont ainsi envisagés avec le Théâtre Marguerite Duras et un libraire installé à Thiais.

Lors des riches discussions qu'ils ont eues avec le comité de l'AAFV de Choisy-le-Roi - Val-de-Marne et une délégation du bureau national de l'AAFV, les représentants de l'AAFV-Vincennes ont aussi débattu de projets liés à l'urgence climatique, du soutien à Tran To Nga et plus largement d'une participation active au financement des projets de solidarité conduits sous la houlette d'Alain Dussarps. A cet égard, la pollution plastique des océans – qui concerne également le Vietnam – a été identifiée comme un thème privilégié pour organiser des débats et mener des actions de sensibilisation, notamment avec l'ONG « Protection des océans » dont plusieurs membres du comité local de Vincennes sont également membres.

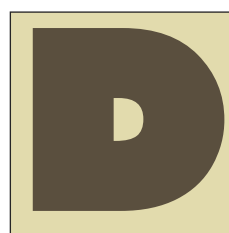
Forts de ces projets ambitieux, les participants ont poursuivi



leurs échanges autour d'une table franco-vietnamienne, dans un restaurant asiatique de Vincennes, en présence de l'artiste-photographe Flore, lauréate du prix Nadar 2020 pour son ouvrage « L'odeur de la nuit était celle du jasmin », associant ses clichés et les écrits de Marguerite Duras. ♦

Benoit Quennedey

DES VÉLOS POUR LES ÉCOLIERS



Des vélos pour les écoliers des minorités ethniques pour aller à l'école.

Dans les régions montagneuses du Nord les écoliers vivent souvent à plusieurs kilomètres de l'école. Ils doivent des fois se lever à quatre heures du matin afin d'être à huit heures en classe pour le début des cours. Afin de réduire la pénibilité les autorités ont décidé de lancer dans certaines provinces comme Cao Bang, Lao Cai, Ha Giang et Lai Chau font

TRAN TO NGA CITOYENNE D'HONNEUR DE VILLEJUIF

Mercredi 29 juin, sur proposition de son Maire, Pierre Garzon, la ville de Villejuif avait à l'ordre du jour de sa séance du Conseil Municipal, la désignation d'une citoyenne d'honneur en la personne de Tran To Nga. Après Nelson Mandela en 1985 et Mumiya Abu-Jamal en 1999, elle devenait ainsi la 3ème citoyenne d'honneur de cette ville. Voici l'interview qu'il nous a accordée



Tran To Nga prenant la parole lors du conseil municipal de Villejuif le 29 juin 2022

Perspectives :

Cela fait longtemps que vous êtes au côté de Tran To Nga dans son combat contre les firmes américaines ayant produit ou livré de l'Agent Orange-dioxine durant la guerre du Vietnam. Cette proposition que vous avez faite est-elle la conclusion logique de votre engagement ?

Pierre Garzon :

Avant d'être maire je suivais son combat et la ténacité dont elle faisait preuve. Devenu maire c'était une évidence que Tran To Nga s'inscrive avec ces figures citoyennes du monde que Villejuif s'honore d'avoir à ses côtés. Je me félicite que tout le conseil municipal ait voté à l'unanimité pour, – majorité et opposition- ce n'était pas évident. C'est un signal fort qui est envoyé aux tribunaux et à la communauté internationale tout entière, montrer que dans la diversité des opinions politiques nous sommes tous d'accord pour obtenir la reconnaissance des crimes.

Perspectives :

Nga m'a raconté comment elle avait vécu la rencontre avec le conseil municipal, très impressionnée et émue

Pierre Garzon :

Le conseil municipal était lui-même ému, touché, intimidé. On n'a pas tous les jours l'opportunité de rencontrer des grands hommes, des grandes femmes qui mènent un combat d'audience

et d'importance internationale, qui sont des témoins vivants de ce que l'humanité peut faire de pire et de meilleur et elle incarne les deux : le pire c'est la destruction, l'écrasement, la domination, la soumission mais elle incarne aussi la ténacité, le courage, la patience, la force de conviction. Je ne peux pas parler au nom des 45 élu.e.s mais j'ai ressenti de leur part de l'émotion et du respect devant cette grande dame qui s'est traduit par un vote à l'unanimité. Cette distinction participe de notre réflexion à faire vivre la mémoire actuelle pas uniquement tournée vers la cicatrisation des blessures du passé mais aussi empêcher les possibles cicatrices du futur.

Ayant vécu l'horreur d'une guerre particulièrement atroce, c'est un combat pour la Paix que mène Tran To Nga. Villejuif, ville de Paix très active pendant la guerre française puis américaine pour reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple vietnamien, le retrait de la France et des Etats Unis des terres vietnamiennes, ne peut que se reconnaître dans les combats de cette militante. Ainsi, par leurs engagements communs, il est donc presque naturel que la ville de Villejuif et Tran To Nga se soient rencontrées et liées par cette distinction de citoyenne d'honneur.

Le combat de Tran To Nga a mis à jour le terme d'écocide, c'est un combat pour la paix au Vietnam puis la reconnaissance des désastres causés par les différentes guerres qui s'y sont succédées. Cette distinction est une charge historique très forte car comme pour toutes guerres malheureusement les désastres et désordres ne s'arrêtent pas à la signature d'un accord de paix. Notamment dans les guerres modernes voire plusieurs décennies après, 1er guerre et 2eme guerre mondiales, etc, les séquelles durent après la présence militaire. Sur le Vietnam en particulier avec les déversements des milliers de litres d'agent orange qui continuent de meurtrir le peuple lui-même puisqu'on connaît toutes les maladies qui y sont liées. Ils détruisent la nature dont on sait qu'il est nécessaire de la protéger.

Donc pour nous c'est un combat d'histoire et un combat d'actualité. Nous ne sommes pas que dans le symbole avec le titre de citoyenne d'honneur. La recherche pour Villejuif c'est de mettre en lumière des combats qui préparent l'avenir : combat pour la paix, combat pour la reconnaissance de l'écocide, pour prévenir les désordres futurs. Il n'y a pas un continent qui échappe à la guerre. C'est une charge symbolique et historique très forte pour notre amie Tran To Nga. C'est ce combat là et tous les autres qu'elle accompagne.

LE RESHORING AU VIETNAM

INTERVIEW DE LAURENT GÉDÉON*

Perspectives :

Qu'entendez-vous par « reshoring » et comment définir ce phénomène ?

Laurent Gédéon :

Il s'agit de la relocalisation. La pandémie de la COVID-19, débutée en Chine en novembre 2019, a mis en lumière la forte dépendance de divers secteurs manufacturiers aux importations chinoises. De nombreuses industries relevant des branches de l'automobile, de l'électronique ou encore des équipements médicaux, qu'elles soient originaires des États-Unis, du Japon et d'Europe ont vu leurs circuits d'approvisionnements en provenance de la RPC fortement perturbés en raison des mesures drastiques prises par les autorités chinoises pour juguler l'épidémie. Cette situation a incité différents gouvernements à réfléchir à la mise en place de mesures destinées à encourager le reshoring dans le but de limiter cette dépendance, à l'égard de la Chine, jugée préoccupante.

L'objectif recherché est d'encourager les entreprises concernées à réorganiser leurs chaînes de production mondiales afin de relocaliser leurs usines soit dans leur pays d'origine, soit en Asie du Sud-Est. Parmi les pays asiatiques susceptibles d'accueillir ces futures implantations le Vietnam figure en bonne place.

Perspectives :

En quoi le Viêt Nam intéresse-t-il les industriels dans ce nouveau processus ?

Laurent Gédéon :

L'intérêt qu'il soulève est lié autant à sa position géographique qu'à ses caractéristiques démographiques et économiques. Celles-ci le rendent différent de son voisin chinois et renforcent son attractivité, même, s'il partage avec lui le fait d'être une « économie socialiste de marché ». La stratégie du Dô moi (renouveau) à partir de 1986 a permis au pays de s'intégrer à l'économie mondiale. Il a contribué à réinsérer le Vietnam dans les circuits du commerce international, à libéraliser le marché foncier, à favoriser l'afflux des capitaux étrangers (IDE, aide publique au développement, etc.) et à dynamiser de manière générale l'ensemble de l'économie vietnamienne.

Perspectives :

Quels sont les atouts spécifiques du Viêt Nam ?

Laurent Gédéon :

Au cours des décennies 2000 et 2010, d'importants investissements publics ont été consacrés aux secteurs de la santé, du pétrole, du gaz, de l'industrie manufacturière des télécommuni-

cations, de l'énergie, de la pétrochimie, de l'hydroélectricité, de la construction. Parallèlement, le développement des infrastructures routières et portuaires a fait l'objet d'un effort continu

de la part du gouvernement vietnamien, avec pour objectif, de faciliter l'installation et l'activité des entreprises étrangères.

Cette politique s'est avérée particulièrement pertinente en ce qui concerne l'activité portuaire, dont l'importance a cru de manière exponentielle. Le Vietnam profite en effet de plusieurs avantages sur le plan maritime. Situé entre la Chine et Singapour, son littoral long de 3 260 km permet un accès facile à la mer de Chine méridionale, traversée par l'une des routes de navigation les plus importantes au monde. Cette situation géographique favorable permet le transbordement des marchandises importées des pays européens vers la péninsule indochinoise via le port de Cat Lai, à Ho Chi Minh-Ville. C'est également par le Vietnam que sont exportées les denrées destinées aux États-Unis et à l'Union européenne, via la zone portuaire de Cai Mep-Thi Vai, à proximité de la ville de Vung Tau. Les ports dotés de la logistique adéquate dont dispose le Vietnam représentent un avantage stratégique indiscutable pour le pays car ils permettent d'attirer les entreprises dont l'activité est étroitement liée à l'importation ou l'exportation de marchandises.

Perspectives :

Quelles sont les raisons du reshoring pour les entreprises ?

Laurent Gédéon :

L'intérêt pour une entreprise de procéder à une opération de reshoring se mesure aux avantages objectifs qu'elle peut trouver, en termes de coûts, dans les pays où elle réinstallera ses unités de production. Ces avantages concernent notamment les coûts des matières premières, les salaires, les charges diverses ou encore la pression fiscale à laquelle elle sera soumise.

En outre, l'entreprise tient compte des facteurs susceptibles d'impacter la chaîne d'approvisionnement au niveau de la rentabilité, de l'agilité et du risque. Parmi les plus importants figurent l'évolution des salaires, le coût du carburant et la qualité des infrastructures disponibles. Enfin, il importe de prendre en compte les conséquences de la délocalisation, sur les délais et les coûts liés aux mouvements de stocks. En effet, maintenir les niveaux requis de service, en plus des coûts nécessaires pour dé-



Laurent Gédéon